



Mairie

**COMMUNE DE CHANTEMERLE LES BLES  
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 MARS 2021 A 18 H 30**

Étaient présents : M. ROBIN Vincent, Mme MOUISSAT Lynda, M. MARTIN Michel, Mme VERROT Anna, M. GUICHARD Patrick, Mme BETTON Marielle, M. CAMPAGNOLA Eric, Mme LAIGNEAU Jeanine, M. VIGNON Georges, Mme BRUNIERE Aurélie, M. COSTE Ludovic, M. FAURE Elisabeth, M. VOSSIER Patrick.  
Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absent(s) : M. BESSET Michel et Mme FAURE Emmanuelle excusés.  
Mme BRUNIERE Aurélie a été désignée comme secrétaire de séance.

---

*DELIBERATIONS*

---

<b>Approbation du compte administratif du budget CCAS 2020.</b>
---

Sous la présidence de M. ROBIN Vincent chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil d'Administration examine le compte administratif CCAS 2020 qui s'établit ainsi :

<b><u>Fonctionnement</u></b>	
Dépenses	8 022,71 €
Recettes	11 488,94 €
<b>Résultat 2020</b>	<b>3 466,23 €</b>

  

<b><u>Investissement</u></b>	
Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €
<b>Résultat 2019</b>	<b>0,00 €</b>

RESULTAT CUMULE : = 3 466,23 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** à l'unanimité le compte administratif du budget CCAS 2020.



Mairie

<b>Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice du budget CCAS 2020.</b>
---

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
<b>Résultat de fonctionnement</b>		
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		3 466.23 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		152.17 €
<b>C Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		<b>3 618.40 €</b>
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>		0.00 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>		0.00 €
<b>Besoin de financement F</b>	<b>=D+E</b>	<b>0.00 €</b>
<b>AFFECTATION = C</b>	<b>=G+H</b>	<b>3 618.40 €</b>
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement F		0.00 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>		3 618.40 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>		0.00 €



Mairie

<b>Vote du budget primitif CCAS 2021.</b>
---

Le Conseil d'Administration réuni sous la Présidence de Monsieur ROBIN Vincent, Président, est appelé à se prononcer sur le BP 2021 qui se résume comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>		
	<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	15 700,00
+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00
=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>15 700,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
	<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00
+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00
=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>15 700,00</b>



**Mairie**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le budget primitif 2021 arrêté comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	15 700.00 €	15 700.00 €
Investissement		
Total	15 700.00 €	15 700.00 €

**PRECISE** que le budget est voté :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.
- Au niveau du programme pour la section d'investissement.

**CHARGE** Monsieur le Président de signer tous les documents afférents et à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

<b>Approbation du compte administratif du budget communal 2020.</b>
---

Sous la présidence de M. ROBIN Vincent chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2020 qui s'établit ainsi :

<b><u>Fonctionnement</u></b>	
Dépenses	504 981,28 €
<u>Recettes</u>	<u>676 051,93 €</u>
<b>Résultat 2020</b>	<b>171 070,65 €</b>
<b><u>Investissement</u></b>	
Dépenses	116 883,10 €
<u>Recettes</u>	<u>386 973,65 €</u>
<b>Résultat 2020</b>	<b>270 090,55 €</b>

RESULTAT CUMULE : = 171 070,65 € + 270 090,55 € = 441 161,20 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2020.



Mairie

<b>Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice du budget Communal 2020.</b>
---

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	209 816.46 €
<b>B Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	153 910.61 €
<b>C Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	<b>363 727.07 €</b>
<b>D Solde d'exécution d'investissement</b>	286 715.30 €
<b>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</b>	-453 764.44 €
<b>Besoin de financement F</b>	<b>=D+E -167 049.14 €</b>
<b>AFFECTATION = C</b>	<b>=G+H 363 727.07 €</b>
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement F	167 049.14 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	196 677.93 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	0.00 €



Mairie

<b>Vote du budget primitif communal 2021.</b>
---

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Monsieur ROBIN Vincent, Maire, est appelé à se prononcer sur le BP 2021 qui se résume comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>		
	<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	842 972,95  646 295,02
+		
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00  0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)  (si excédent)  0,00  196 677,93
=		
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>842 972,95  842 972,95</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
	<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	325 105,11  492 154,25
+		
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	453 764,44  0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)  (si solde positif)  0,00  286 715,30
=		
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>778 869,55  778 869,55</b>
<b>TOTAL</b>		
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>1 621 842,50  1 621 842,50</b>



**Mairie**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le budget primitif 2021 arrêté comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	842 972.95 €	842 972.95 €
Investissement	778 869.55 €	778 869.55 €
Total	1 621 842.50 €	1 621 842.50 €

**PRECISE** que le budget est voté :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.
- Au niveau du programme pour la section d'investissement.

**CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents et à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Libéralités reçues de l'association du patrimoine.**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la collectivité a reçue des libéralités par l'association du patrimoine de la commune pour la participation de la restauration des statuts de l'église.

Les règlements de ces libéralités s'effectuent par chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**ACCEPTE** le règlement de libéralités reçues par l'association du patrimoine de la commune pour la participation de la restauration des statuts de l'église.

**DONNE** l'autorisation à Monsieur le Maire de transmettre les chèques de règlement à la trésorerie par le biais d'un titre au compte 7713.

**Demande de subvention au Conseil Départemental de la Drôme pour la création d'une aire de jeux.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un projet est en cours concernant la création d'une aire de jeux au square à Chantemerle les Blés.

Les travaux consistent à remplacer les jeux défectueux et dégradés du square de Chantemerle les Blés. Cet espace étant occupé régulièrement par des enfants et leurs parents, il convient d'aménager un nouvel espace de jeux pour remplacer les anciens défectueux et dégradés par le temps.

Le coût des travaux est estimé à 36 059,79 € HT.

Chantemerle les Blés



**Mairie**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**ACCEPTE** Le coût des travaux est estimé à 36 059,79 € HT.

**SOLLICITE** une subvention au Conseil Départemental de la Drôme concernant la création d'une aire de jeux au square à Chantemerle les Blés.

**DIT** que les crédits nécessaires sont prévus sur la section d'investissement du budget communal.

---

*QUESTIONS DIVERSES*

---

---

*PERMIS DE CONSTRUIRE*

---

**Prochaine réunion du Conseil Municipal le Lundi 19 avril 2021 à 18 h 30.**